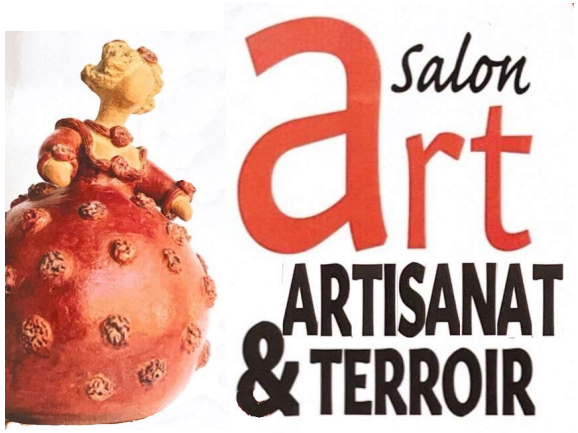

Afin de valoriser les talents de la région et financer ses œuvres caritatives envers les plus démunis, le Rotary Club d'Autun organise

le salon Art, Artisanat & Terroir

Le samedi 29 mars 2025, de 10h à 19h, et
Le dimanche 30 mars 2025, de 10h à 17h30
A la salle de l'Hexagone
Boulevard Frédéric Latouche à Autun.

Il vous propose de réserver un stand à 70 €, ou 90 € avec électricité, pour les deux jours.
Les stands sont entourés sur 2 ou 3 côtés par des grilles.
Chaque stand, de 3x3 mètres environ, est équipé d'une table et de 2 chaises.

Un acompte de 50 % est demandé à la réservation.
Le règlement est à établir à l'ordre de « Rotary club d'Autun », et à adresser avec la demande d'inscription ci-jointe à

ROTARY c/o Mr Paul-Henri MERLE
Les Chaumottes, 68 rue de Saulieu, 71400 Autun.

Sur demande, une facture sera adressée après le salon et le règlement complet des stands réservés.

Rotary Club d'Autun
29 et 30 mars 2025

Règlement du salon

1. Le salon est ouvert à tous, particuliers et professionnels.
2. Le nombre d'emplacements est limité.
3. Seules les réservations de stands reçues avant le 15 février 2025, et accompagnées du bulletin d'inscription complet et signé, et du règlement de l'acompte de 50%, seront prises en compte.
4. Les exposants s'engagent de régler le solde de 50 % à l'entrée du salon, le samedi 29 mars 2025.
5. L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature. Dans ce cas, le chèque d'acompte sera renvoyé à son expéditeur.
6. Chaque exposant s'engage à respecter l'emplacement qui lui est alloué, et à le nettoyer avant son départ le dimanche 30 mars.
7. Les objets exposés sont sous la seule responsabilité de l'exposant, en cas de casse, vol ou tout autre préjudice.
8. Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements.
9. Les exposants s'engagent à recevoir du public de 10h à 19h le 29 mars, et de 10h à 17h30 le 30 mars.
10. Les exposants seront reçus à partir de 8 heures le samedi 29 mars et le dimanche 30 mars.
11. Toute demande d'emplacement vaut implicitement acceptation de ce règlement, sans réserve.

Toute correspondance ou demande de renseignement peut être envoyée à salon@rotary-autun.fr .

Rotary
Club d'Autun

Bulletin d'inscription Exposant
Salon Art, Artisanat et Terroir
29 et 30 mars 2025

Nom du Stand :

Nom de la Société :

Type d'activité :
Adresse :

Registre du Commerce :
ou N° Maison des artistes :

Exposant, Nom et prénom :

Téléphone :
Adresse mail :

Nombre d'emplacements (3 m x 3 m) souhaités :

à 70 € sans électricité :

à 90 € avec électricité :

Soit un total de : €uros

Date et Signature